

POUR UNE HISTOIRE RAPPROCHÉE DU POUVOIR LES VOLONTÉS D'ÉTAT À HAUTEUR DE PLUMES DANS LA FRANCE DES GUERRES DE RELIGION (VERS 1560 – VERS 1620) ¹

par Jérémie FERRER-BARTOMEU

La contribution que nous proposons prend, dès son titre, « Pour une histoire rapprochée du pouvoir », des allures de plaidoyer ². Plaidoyer pour une histoire attentive aux acteurs et aux pratiques d'un État du quotidien, celui des bureaux centraux de la monarchie administrative dans la France de la fin des XVI^e et du premier XVII^e siècle. Attentive également aux discours des acteurs sur leurs propres pratiques autant que sur la réalité sociopolitique de ces temps de bouleversements et de crises, faits de coups et d'oppositions radicales, qu'ils ont à traduire aux organes collectifs de gouvernement et au souverain, mais aussi à lisser, à ordonner et à contraindre par l'écrit politique et la mise en circulation de l'information.

Partir sur la piste de ces acteurs, de ces structures, parfois même de ces individus-collectifs que sont les bureaux de l'écrit, et de ces discours sur une période aussi longue que les guerres de Religion des XVI^e et XVII^e siècles constitue le projet intellectuel qui forma la matière de notre thèse de doctorat sous la direction d'Olivier Poncet ³. Nous en donnons ici les principaux résultats en esquissant plusieurs pistes de recherche à même de structurer le champ en plein renouvellement de l'histoire des institutions saisies par les crises politiques ⁴.

1. Les quelques pages rassemblées ici trouvent leurs prolongements davantage documentés et méthodiquement étayés dans l'ouvrage de l'auteur issu de sa thèse de doctorat dirigée par le professeur Olivier Poncet, soutenue le 9 décembre 2017 à l'École nationale des chartes : *L'État à la lettre. Écrit politique et société administrative en France durant les guerres de religion (vers 1560 - vers 1620)*, Ceyzérieu, 2022.

2. Ce titre est une forme d'hommage au travail de l'historien de l'art Daniel ARASSE : voir *Le Détail. Pour une histoire rapprochée de la peinture*, Paris, 2009.

3. Sur les notions d'individus collectifs et d'institution personne, voir Paolo NAPOLI, « Au-delà de l'institution-personne », dans Jean-François BRAUNSTEIN, Daniele LORENZINI, Ariane REVEL *et al.* (éd.), *Foucault(s)*, Paris, 2017, p. 177-184.

4. Bernard BARBICHE, *Le roi et l'État : regards sur quelques institutions de la France moderne (XVI^e-XVIII^e siècle)*, Paris, 2021 ; Damien FONTVIELLE, *Le clan Bochetel. Au service de la couronne de France (XV^e-XVII^e siècle)*, Paris, 2022.

Notre thèse de doctorat, intitulée *L'État à la lettre. Institutions de l'écrit et configurations de la société administrative durant les guerres de religion (vers 1570 - vers 1610. Royaume de France)*, explore comment l'État royal français institue au cœur de son dispositif de pouvoirs des structures spécialisées dans le maniement, la projection et la réception de l'écrit politique pour éteindre les troubles des guerres de Religion, gagner des positions politiques face aux corps et aux communautés, et s'armer stratégiquement, politiquement et théoriquement dans les luttes et les contacts militaires et cérémoniels à l'échelle européenne.

Les acteurs de ces structures nouvelles, secrétaires d'État et secrétaires, contribuent à forger dans ce contexte de crise politique d'une exceptionnelle intensité une nouvelle gouvernabilité qui prépare l'avènement de la monarchie administrative et des pré-bureaucraties du second XVII^e siècle. Cœur de l'État et matrice du vouloir royal, les secrétaires mobilisent leurs compétences professionnelles au service du souverain. Leur position fonctionnelle dans l'État croît jusqu'à en faire la pointe avancée d'une société politique en intense recomposition. Ils forment alors une société administrative aux pratiques et aux codes qui, peu à peu, s'apparentent à ceux de leurs homologues européens, principalement espagnols et anglais, au gré de la progressive internationalisation des guerres de Religion⁵. Dans le cadre de cette analyse, le concept de république européenne des bureaux est particulièrement heuristique, car il pose à nouveaux frais les problèmes de la circulation transnationale des savoirs administratifs et du transfert de modèles de gouvernement entre puissances alliées et adverses⁶. En effet, l'attention redoublée à la matérialité du travail des bureaux à l'échelle européenne confère à l'étude la dimension d'une histoire culturelle de l'État davantage ouverte aux contingences, centrée sur les jeux d'acteurs, d'échelles, la résolution des conflits, la collaboration et les liens au sein des réseaux d'information⁷.

L'objet principal de cette étude est l'analyse des structures et des pratiques d'État sous une de ses modalités particulières, sans doute sa modalité intrinsèque : celle de la guerre civile, au fondement spécifique de laquelle on relève, au XVI^e siècle, le conflit religieux, la sédition nobiliaire et corporative et un saut technologique dans les moyens de l'affrontement militaire à l'échelle ouest-européenne⁸. Il s'agit alors,

5. Nicolas LE ROUX (dir.), *Les guerres de Religion. Une histoire de l'Europe au XVI^e siècle*, Paris, 2023.

6. Le concept de « république européenne des bureaux » a fait l'objet d'un séminaire à l'École nationale des chartes en 2018, animé conjointement avec Johann Petitjean, maître de conférences en histoire moderne à l'université de Poitiers.

7. Arnaud-Vivien FOSSIER, Johann PETITJEAN, Clémence REVEST, *Écritures grises. Les instruments de travail des administrations (XII^e-XVII^e siècle)*, Paris-Rome, 2019.

8. Michel DOBRY, *Sociologie des crises politiques. La dynamique des mobilisations multisectorielles*, Paris, 2009.

pour écrire cette histoire, d'observer comment l'ouverture d'un temps de crise provoque la réorganisation relativement rapide des entités qui cohabitent et fonctionnent au sein d'un système de gouvernement hérité du compromis politique du Moyen Âge, mais aussi et surtout la création de nouvelles institutions d'État⁹. Objectiver ce moment politique d'innovations administratives pour construire son histoire et l'analyse de ses structures et de ses agents ne va pas de soi à la fin du XVI^e siècle, et demande un effort réflexif spécifique¹⁰. En effet, la réforme de l'État et de ses administrations ne passe pas par la suppression des institutions traditionnelles, mais plutôt par effet cumulatif d'ajouts de structures nouvelles qui doivent composer et négocier leur propre articulation dans le millefeuille administratif et politique au gré des occasions¹¹.

L'État est ici envisagé comme le champ principal des tensions entre les acteurs politiques. Nous postulons que l'un des principaux leviers des pratiques et des luttes factionnelles est avant tout constitué par les activités liées à l'écrit politique – non seulement sa confection et sa projection, mais également son recueil, son instrumentation dans l'espace du pouvoir et *in fine* sa mise en collections documentaires dans d'épais volumes de travail.

L'écrit politique est ainsi conçu comme un des moyens de lutte entre les acteurs de la société politique, mais aussi comme un instrument de régulation entre différents pôles de pouvoir. C'est enfin un lieu dont la meilleure société politique doit s'emparer, au sens où nous considérons que l'écrit politique ne peut s'analyser *in abstracto* et doit être saisi en contexte, c'est-à-dire au moyen d'une analyse des structures et des lieux qui le produisent.

Un de ces lieux les plus fascinants pour la période des guerres de Religion reste les secrétariats d'État – que nous répugnons à mettre au singulier, l'unité fonctionnelle des quatre, puis trois, et de nouveaux quatre secrétariats au long de la période n'étant guère observable. Ces structures de pouvoir doivent ainsi être analysées selon deux grilles problématiques qui ne se recouvrent pas nécessairement : c'est à la fois

9. De nombreux travaux récents insistent sur la genèse des phénomènes administratifs au Moyen Âge central, nos analyses leur doivent beaucoup. Voir notamment : Pierre CHASTANG, *La ville, le gouvernement et l'écrit à Montpellier (XII^e-XIV^e siècle)*. *Essai d'histoire sociale*, Paris, 2013 ; Jacques KRYNEN, *Philippe Le Bel. La puissance et la grandeur*, Paris, 2022.

10. Jean-Frédéric SCHAUB, « Une histoire culturelle comme histoire politique (note critique) », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 56/4, 2001, p. 981-997. ; Yann POTIN, *Archives et bibliothèques d'État en France à la fin du Moyen Âge*, Paris, 2020 ; Neithard BULST, Robert DESCIMON, Alain GUERREAU (dir.), *L'État ou le roi. Les fondations de la modernité monarchique en France (XIV^e-XVI^e siècle)*, Paris, 1996 ; Thierry SARMANT, Mathieu STOLL, *Régner et gouverner : Louis XIV et ses ministres*, Paris, 2010.

11. Bernard BARBICHE, *Les Institutions de la monarchie française à l'époque moderne*, Paris, 2012.

un lieu de l'affrontement et de la concurrence des acteurs politiques, et un des leviers et des moyens de cette lutte ¹².

Dans un premier mouvement, nous avons dressé une typologie des groupes qui structurent la société administrative de la première modernité. La typologie repose sur le degré d'affirmation qu'on peut donner à l'interrogation suivante : ces acteurs sont-ils des professionnels de l'écrit politique ? La construction de cette typologie permet de broser les cadres structurels de ces institutions relativement nouvelles dans le second XVI^e siècle, héritant d'une part d'anciennes traditions venues des laboratoires italiens et bourguignons, des chancelleries princières, et inventant d'autre part, sous l'effet de la nécessité et des innovations techno-politiques (la diplomatie résidente tenant sans doute la première place), des procédures et des instruments pour le service du roi ¹³. Cette typologie nous permet également de distinguer agents de premier ordre, de second ordre, agents techniques et périphériques, et de remodeler les contours du groupe sans doute plus étendu qu'on ne le pensait auparavant des « professionnels de l'écrit » – il faut en effet y inclure des professionnels de l'écrit éminents tels que les souverains eux-mêmes, Henri III, Philippe II et Élisabeth I^{re} ¹⁴. Ces différents groupes recouvrent la diversité institutionnelle des lieux de l'écrit politique de la première modernité. Une fois ce cadre posé, on insiste alors sur les évolutions intrinsèques qu'on repère au sein des bureaux des secrétariats d'État à partir de points d'observation qu'on définit ainsi : débuts des règnes, basculement dynastique, minorités royales et régence, acmé des guerres civiles de Religion lors de la séquence de la Ligue, guerres étrangères et négociations de paix.

Deux concepts ont alors été particulièrement utiles pour analyser ce groupe composé au gré de ce que le corpus imposait : les concepts

12. Jérémie FERRER-BARTOMEU, « Le tremblé des correspondances. Information, préparation et projection des décisions politiques dans les « bureaux » des secrétaires d'État sous le règne de Henri III », dans Thérèse BRU, Solène de LA FOREST D'ARMAILLÉ (éd.), *Matière à écrire. Les échanges de correspondances du XVI^e au XIX^e siècles*, Saint-Denis, 2017, p. 17-52.

13. Jean-Louis KUPPER, Alain MARCHANDISSE (dir.), *À l'ombre du pouvoir. Les entourages princiers au Moyen Âge*, Liège, 2003 ; Alain MORGAT, « Les conseils princiers au XVI^e siècle », dans Bernard BARBICHE et Yves-Marie BERCE (dir.) ; *Études sur l'ancienne France offertes en hommage à Michel Antoine*, Paris, 2003 ; Giorgio BOTTINI, Fiona LEJOSNE (dir.), « L'office du silence : les devoirs du secrétaire (XV^e-XVI^e siècle) », *Le Laboratoire italien*, n° 23, 2019 (<https://journals.openedition.org/laboratoireitalien/3302>).

14. Des travaux récents ont exploré la dimension spécifiquement professionnelle, voire bureaucratique, de l'exercice du pouvoir par les souverains, suivant en cela les analyses pionnières et décisives de Michel ANTOINE, *Le dur métier de roi : études sur la civilisation politique de la France d'Ancien régime*, Paris, 1986 ; On cite, entre autres, pour les traditions espagnole et anglaise les deux titres suivants : José Antonio ESCUDERO LÓPEZ, *Felipe II. El rey en el despacho*, Madrid, 2002 ; Natalie MEARS, *Queenship and Political Discourse in the Elizabethan Realms*, Cambridge, 2005.

de « société administrative » et de « papiers d'État ». Pour l'un et l'autre, la démarche était analogue : il s'agissait de former des ensembles cohérents pour poser aux données produites des questions similaires et reconstruire, le cas échéant, les catégories traditionnelles de division du personnel des institutions – pour la société administrative – ou du cadre diplomatique de classement – pour les papiers d'État produits, ou plus généralement maniés et utilisés, par le groupe ainsi constitué.

Pour le premier concept, celui de société administrative, notre postulat a été le suivant : les agents des secrétariats, professionnels de l'écrit, deviennent, à des degrés divers, le cœur administratif d'une société politique bien plus large dont les membres ne sont pas nécessairement des administrateurs, mais sont directement engagés dans les luttes qui structurent le vaste champ de forces qu'est l'État de la première modernité, et cela en raison de l'exceptionnalité et de la durée des guerres de Religion.

Les membres de la société administrative façonnent, sous la modalité du recours à l'écrit, la société politique et diffusent, par l'écrit politique, y compris dans sa matérialité et dans ses formes, une culture spécifique et une langue politique commune qui reconfigurent non seulement les moyens de percevoir la réalité des guerres de Religion, mais encore la manière d'entrer dans le jeu politique. Un des principaux enjeux de notre étude a donc été de délimiter soigneusement le périmètre de cette société administrative, en l'objectivant et en débusquant dans les sources une pratique du champ social : les administrateurs servent en effet l'État autant qu'ils se servent de lui dans un contexte de forte concurrence pour les places, dans une séquence scandée par une mobilité sociopolitique ascendante et descendante dont la puissance fut rarement égalée dans l'histoire du royaume.

Après ce premier moment où nous avons exploré ce que l'écrit politique fait à l'État, par l'institution, au cœur de l'architecture gouvernementale, de bureaux spécifiquement dédiés à la préparation, à la mise en circulation et à la réception des papiers d'État, nous avons dédié le deuxième mouvement de l'étude à l'analyse de ce que l'État fait de l'écrit politique. Plus qu'un tournant rhétorique, cette inversion des termes correspond à l'élasticité problématique du concept même d'institution, entendu ici à la fois comme structure participant au champ plus global de l'État et espace de tensions à l'intérieur de ce même champ. Ainsi, la question centrale est la suivante : comment le pouvoir souverain, sous l'effet d'innovations techniques et de l'inflation des administrations chargées du maniement des papiers d'État, utilise l'écrit pour gagner des positions, structurer des canaux d'information au sein de son dispositif diplomatique, et, partant, mettre en ordre la réalité politique des années 1560-1620 ?

Deux problématiques ont alors été convoquées. Tout d'abord, on s'est demandé comment l'État parvenait à résoudre la contradiction

suivante : structurer de manière efficace, par un personnel de plus en plus nombreux aux pratiques éprouvées, une administration discrète, voire secrète, de l'écrit¹⁵. Ensuite, comment expliquer l'apparition synchrone de la réactivation des motifs politiques traditionnels des arcanes de l'État et des mystères du cabinet avec l'inflation considérable du personnel pré-bureaucratique ?

Ce qui fut institué dans le train des guerres civiles et des guerres étrangères qui leur sont directement connectées, ce ne sont pas seulement des bureaux, mais aussi des acteurs de gouvernement et des administrateurs qui manifestèrent, dans l'écrit et le conseil, un *habitus* d'un genre nouveau, qu'on ose désormais qualifier de pré-bureaucratique. Ainsi, pour traduire très concrètement les décisions souveraines, l'administration incorpora une culture politique spécifique, articulée autour de l'intérêt de l'État dont elle contribua ainsi à dessiner quotidiennement les contours. Mieux, ceux-là mêmes qui étaient chargés de réduire la lancinante incertitude des temps de guerres civiles, en exposant ce qu'était la réalité du moment au souverain et aux acteurs collectifs de conseils et d'institutions supérieures de gouvernement, définirent eux-mêmes ce qu'étaient le sens de l'État, le service du roi et le bon gouvernement administratif d'un royaume en proie à de puissantes forces centrifuges¹⁶. La mobilisation spécifique de l'*habitus* de serviteur du roi accomplie par la pratique de l'écrit est distincte des répertoires classiques et traditionnels du service – et tranche singulièrement avec les situations institutionnelles de l'Espagne et de l'Angleterre¹⁷. Ni aristocrates de service, ni tout à fait magistrats gradés des universités, le cœur de l'État est venu, en France, à la faveur des guerres de Religion, de la fusion de groupes élitaires opérationnels, marchands, bourgeois de cités prospères du pays de France ou du Val de Loire¹⁸. Le sort des familles d'administrateurs d'où les derniers Valois et le premier Bourbon allaient puiser secrétaires et diplomates fut d'emblée lié à la réussite du projet monarchique.

15. Jérémie FERRER-BARTOMEU, « Allusions, silences et ellipses. Le secret des correspondances politiques de Nicolas de Neufville, seigneur de Villeroy, secrétaire d'État (royaume de France, vers 1570-vers 1595) », dans Sylvain ANDRÉ, Philippe CASTEJON et Sébastien MALAPRADE (éd.), *Arcana Imperii. Gouverner par le secret dans l'Espagne moderne*, Paris, 2019, p. 67-85.

16. Luc BOLTANSKI, « L'inquiétude sur ce qui est. Pratique, confirmation et critique comme modalités du traitement social de l'incertitude », *Cahiers d'anthropologie sociale*, 5/1, 2009, p. 163-179.

17. Jean-Pierre DEDIEU, « Prosopographie rénovée et réseaux sociaux. Les agents de l'État en France et en Espagne de la fin du XVI^e au début du XIX^e siècle. Dix ans de publications », *Jahrbuch für europäische Verwaltungsgeschichte*, 17, 2005, p. 281-296.

18. D. FONTVIEILLE, *Le clan Bochetel...*

Qu'on considère les écrits discursifs ou les textes réglementaires, les instruments de travail des bureaux expriment l'expertise des agents des secrétariats et préparent la mue progressive d'une administration dédiée à l'écrit et à ses techniques en lieu principal et central de l'exercice de la politique. Les acteurs dessinent les contours de ces leviers de pouvoirs que sont, d'abord, la politique par correspondance dont ils ont la charge, puis, de manière sans doute plus décisive et grâce à un accès quasi permanent au souverain, la délibération et la négociation orales, dont ils se rendent les indispensables acteurs. D'agents techniques de premier ordre, premiers employés aux écritures, ils sont, dans le courant des guerres civiles, devenus principaux conseillers du roi. Les commencements de cette charge furent donc généralistes et extrêmement polyvalents, dans leurs pratiques comme dans leurs buts. Les matières dont étaient saisis les agents des secrétariats allaient devenir la matière principale du gouvernement.

Ce mouvement de l'étude s'achève sur l'analyse de la dimension spécifiquement bureaucratique, progressivement autonome, des administrateurs de premier et de second ordres, dans les institutions de l'écrit comme dans les autres instances de gouvernement. Ce dernier point détaille les trois formes de l'autonomie des professionnels de l'écrit des bureaux : cette autonomie est tout à la fois technique et opérationnelle, politique et institutionnelle, théorique et pensée comme telle enfin. Cette analyse tranche singulièrement avec l'idée que les administrateurs de l'écrit auraient entretenu une relation duale de nature domestique avec le souverain ou quelque principal ministre que ce fût. Au contraire, la grande force de la mue de l'État de type féodal en État de justice et de finance est bien la progressive disjonction de ces liens interpersonnels, pour ne rendre tributaires et comptables les administrateurs que devant leurs propres institutions, découpées en sections et autant de bureaux, bien plus que face au roi, dispensateur en dernier ressort des grâces, faveurs et commandements. C'est le sens des analyses qui suggèrent une progressive autonomie du champ bureaucratique, sous la forme d'une autonomisation de la raison politique et par le truchement d'une littérature grise de gouvernement¹⁹. Lire cette période sous l'angle de la rémanence des liens domestiques entre maîtres et serviteurs revient à comprendre ces analyses à rebours, en n'utilisant que les écrits discursifs des acteurs sans se saisir des sources de la pratique qu'ils produisent.

19. Voir sur ce point les analyses de Pierre BOURDIEU sur la genèse du champ bureaucratique : « Esprits d'État. Genèse et structure du champ bureaucratique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 96-97, 1993, *Esprits d'État*, p. 49-62 ; « De la maison du roi à la raison d'État. Un modèle de la genèse du champ bureaucratique », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, 118, 1997, p.55-68. Sur le rapport dual, voir Nicolas SCHAPIRA, *Maîtres et secrétaires (XVI^e-XVIII^e siècles). L'exercice du pouvoir dans la France d'Ancien Régime*, Paris, 2020.

Dans la période qui va du règne d'Henri III à la fin de celui d'Henri IV, l'État incorpore des procédures techniques et politiques qui promeuvent le conseil, la diplomatie et la mise en circulation des papiers d'État conçus comme répertoire documentaire d'une mémoire de l'action de la monarchie sur le temps long, par-delà la césure dynastique. La croissance du personnel pré-bureaucratique, son incorporation cognitive de procédures complexes, le déploiement d'un *habitus* de serviteur du roi dans l'écrit et au bureau ainsi que la mise en circulation technique des supports de décision et d'information que sont les papiers d'État font ainsi profondément évoluer les horizons d'attente des groupes sociaux en lutte concurrente pour le pouvoir.

Le répertoire d'action des administrateurs est ainsi plus divers. Il passe davantage par l'écrit que dans la séquence précédente et modifie, à un niveau anthropologique, le rapport des groupes élitaires à ce qu'est l'État, la politique, la prise de décision, la diplomatie et la guerre. La structuration des rapports de forces au sein du champ politique se modifie sous l'effet de la croissance des secrétariats qui deviennent le pivot – c'est-à-dire, le premier levier et le principal théâtre – de cette lutte pour le pouvoir. Soumises à des forces puissantes et analogues de reconfiguration interne, les monarchies voisines, notamment anglaise et espagnole, sont en contact continu, cérémoniel et conflictuel, avec une large part de la société administrative française. La problématique qui guide ce dernier mouvement est la suivante : sous quels effets – linguistiques, techniques et politiques – ces administrateurs, confrontés aux mêmes questions et s'affrontant aux mêmes problèmes, apportent-ils des réponses similaires et forgent-ils de semblables innovations dans la conduite de leur action politique et diplomatique ? Partant, peut-on déceler les prémices d'une république des bureaux, à l'échelle européenne, qui se structure au gré des incessants contacts – cérémoniels, commerciaux, diplomatiques, voire conflictuels ?

Au sortir des guerres de Religion, le royaume de France se mue en État de justice et de finances. Le gouvernement monarchique ordonne sous la loi du roi un des plus vastes territoires continentaux, peuplé de vingt millions de Français au XVII^e siècle. Cet État semble être né dans les troubles civils de Religion, les soulèvements nobiliaires, la contestation des fragiles équilibres sociopolitiques des XV^e et premier XVI^e siècles. La structuration qui l'organise comme la théorie politique qui le saisit alors sont conçus comme des réponses et des reformulations des épisodes de contestation radicale d'un mode spécifique de gouvernementalité²⁰.

20. Quentin DELUERMOZ, Boris GOBILLE, « Protagonisme et crises politiques. Individus "ordinaires" et politisations "extraordinaires" », *Politix*, 112/4, 2015, p. 9-29 ; Jérémie Ferrer-Bartomeu, « Exceptions à la règle, autonomie des acteurs. Le pouvoir des bureaux de la monarchie française en période de dissensus politique (vers 1585 - vers 1595) », dans Jérémie FOA, Quentin DELUERMOZ (dir.), *Les épreuves de la guerre civile (XVI^e-XXI^e siècles)*, Paris, 2022, p. 297-322.

C'est ainsi qu'on peut se demander quel rôle les institutions de l'écrit ont joué dans ce processus complexe. Comment la mémoire administrative, originellement conservée, diffusée et manifestée par les administrateurs dans leurs écrits de justification et leurs archives privées, contribua-t-elle à forger, sur le temps long, une culture politique qui joint, de manière systématique, le service de l'État à l'intérêt propre des administrateurs ?

Nous avons ainsi scruté, sur pièces, à différentes échelles, les effets de restructuration des pouvoirs, des pratiques et des positions que la croissance de l'État moderne permit autant qu'elle l'induisit. Notre analyse s'inscrit dans un projet collectif, celle d'une histoire culturelle du politique, initiée par l'école française d'histoire des institutions au second XX^e siècle. Cette réflexion documentée est un des points d'appui nécessaires à l'élargissement du champ historique à des méthodes et à des questionnements qui sont à la fois ceux des traditions historiographiques étrangères et des sciences sociales et politiques²¹. C'est la raison pour laquelle il nous fallut sur bien des fronts construire et reconstruire notre objet de recherche, renoncer à explorer des pistes qu'on jugeait fécondes dans l'analyse, mais qui ne se déployaient guère dans la documentation²². À l'inverse, les thèmes de la représentation iconographique des administrateurs de l'écrit, les écarts réglementaires, la structuration de la société administrative comme levier d'élargissement de la société politique, furent des apports qu'il fallut polir pour les intégrer à notre réflexion²³. Nous avons ainsi suivi un mouvement analogue aux compositions et aux recompositions, y compris documentaires, des secrétariats, aux nouvelles tâches qu'ils se donnaient ou qu'ils captaient par effet de lutte et de concurrence avec d'autres institutions, que les souverains leur assignaient ou leur retiraient.

Un axe structurant et essentiel, intuition première de nos travaux, fut cependant éprouvé sur pièces. Il s'agit de la disjonction des cultures politiques entre le roi et son administration lors des moments de crises. Sous l'effet des troubles, nous avons montré comment Henri III se retire, construisant les arcanes du pouvoir et les mystères du cabinet. Cependant, cette politique visant la restauration de l'harmonie et de la concorde passait sur le plan institutionnel par des règlements nombreux, complexes et inopérants. Ce n'est qu'au seuil du XVII^e siècle qu'Henri IV

21. Jean-François BAYART, *La greffe de l'État*, Paris, 1996 ; Bruno LATOUR, *La Fabrique du droit : une ethnographie du Conseil d'État*, Paris, 2004 ; Jean-Marc WELLER, *Fabriquer des actes d'État. Une ethnographie du travail bureaucratique*, Paris, 2018.

22. Jérémie FERRER-BARTOMEU, « Quand le pouvoir vint à l'écrit. Les bureaux des secrétaires d'État de Villeroy à Richelieu », dans Yaël KREPLAK, Yann K (dir.) *Genèses*, 126-1, 2022, *La vie sociale des dossiers au regard de leurs usages savants*, p. 11-33.

23. Jérémie FERRER-BARTOMEU, « Pour une histoire rapprochée de l'État. La représentation de l'écrit politique à la Renaissance (Castille-Angleterre, 1590-1604) », *Annales de l'Est*, 2021-1, p. 141-160.

prit sans doute la mesure de l'écart qui séparait les concepts de gouvernement et d'administration. C'est une des raisons pour lesquelles il y a sans doute moins de règlements pour les institutions de l'écrit sous Henri IV que sous Henri III. En effet, les injonctions réglementaires que le dernier Valois et sa mère Catherine de Médicis donnaient aux secrétariats étaient ceux qu'on donne à une administration, bien plus qu'au gouvernement du roi. Dans le moment précis de l'incorporation des secrétariats dans l'unique sphère souveraine, c'était un pari risqué et *in fine* perdu²⁴.

C'est le sens des quelques lignes écrites par René de Lucinge à son maître Charles-Emmanuel I^{er} de Savoie : « [Henri III] veut monstrier par là qu'il est bastant (si son corps pouvoit soustenir le travail que son esprit luy proposeroit) d'expédier luy seul et rendre compte de toutes les afayres de son royaume »²⁵. Ainsi, c'est sous ses deux rapports de culture politique distincte entre Henri III et Henri IV que nous avons suivi le recours à l'écrit s'élargissant.

Le concept heuristique de crise politique a également guidé notre approche de l'autonomie des administrateurs de l'écrit, peu à peu dégagée sous le triple effet conjoint de la nécessité opérationnelle, de l'aubaine politique et de sa progressive théorisation. Sur ce volet spécifique, nous avons montré que la haute technicité du maniement de l'écrit politique et la volumétrie des papiers d'État conduisaient les administrateurs à devenir de plus en plus autonomes dans un nombre grandissant de tâches. Cette structuration des bureaux comme dépôt d'une culture administrative du quotidien en fit un point de stabilité pendant les guerres de Religion et la longue guerre contre l'Espagne. La longévité du personnel des bureaux, les liens familiaux qui redoublèrent la solidité de l'agencement bureaucratique ainsi que les relations de travail et professionnelles entre ces administrateurs, les ambassadeurs du roi et les administrateurs alliés et ennemis achevèrent d'assurer la ferme position des secrétaires d'État au sommet de l'architecture institutionnelle. Nous avons observé, comme pour l'étude de l'autonomie des administrateurs, que les dépôts du savoir administratif que sont les registres, les formulaires et les épais volumes de correspondances sont la matérialisation d'une antiquité feinte et de la création d'une tradition. Les administrateurs du second XVII^e siècle ne s'y sont pas d'ailleurs trompés dans leur entreprise politique de constitution des collections de papiers d'État. Car c'est sans doute la capacité des secrétaires d'État à reformuler, dans l'ordre du discours écrit et au cours de leurs négociations, le vouloir du roi en vouloir d'État et en vouloir public que

24. Keith CAMERON (éd.), *From Valois to Bourbons : dynasty, State and society in early modern France*, Exeter, 1989.

25. René de Lucinge à Charles-Emmanuel I^{er} de Savoie, 24 septembre 1588, Paris (*Lettres de 1588 : un monde renversé*, James J. SUPPLE (éd.), Genève, Droz, 2006, p. 285).

s'est jouée la fortune de leur charge. En effet, dans un moment de lutte intense et de contestation des structures politiques et des places, pour des raisons confessionnelles, territoriales et sociales, puis géopolitiques, le travail patient et minutieux de mise en circulation de l'information, son recueil et son traitement expert qualifièrent les administrateurs de l'écrit sans doute plus que d'autres agents du roi.

L'écrit fut ainsi le levier, le signe et la trace des recompositions, rapides et brutales, des structures politiques de la première modernité. Dans ce processus ouvert, les premiers secrétaires d'État ont largement inventé, au gré des troubles, leurs outils. Ces mêmes outils, servirent aussi face aux contestations radicales qui s'exercèrent contre l'État royal, contestations venant des grands, des corps et des communautés dans une dynamique conjointe, parfois concurrente, souvent complémentaire. Mais l'élargissement de la société politique et sa socialisation administrative par les secrétariats et les conseils eurent également pour effet une diffusion des pratiques de l'écrit dans les prises d'armes, les révoltes urbaines et nobiliaires. La technologie documentaire des secrétaires d'État fut ainsi partagée et patiemment incorporée dans l'action politique. L'analyse que nous avons conduite de la société administrative en action est adossée à l'étude des interactions entre les agents du pouvoir. Ce sont ces interactions, notamment dans l'ordre de l'écrit, qui ont produit une culture, des pratiques et des réflexes politiques partagés dans un moment d'élargissement de la sphère d'intervention du pouvoir royal. Les professionnels de l'écrit semblent donc être avant tout des opérateurs de politisation, raison pour laquelle le premier Bourbon reprit à sa main les structures des secrétariats de la monarchie Valois.

À mesure que les secrétariats se structurent, ils se saisissent de tâches nouvelles, arguent de l'ancienneté de leurs pratiques et augmentent le volume de papiers qui partent de leurs bureaux. Cette plasticité intrinsèque nous a conduit à ne rien céder de la méthode d'interrogation archivistique, mais en opérant des choix dans les sondages et dans les dépôts documentaires. Notre projet visait à rendre raison, grâce à la biographie d'un acteur saisi dans son bureau, Nicolas de Neufville, sieur de Villeroy, institution-personne et individu collectif, des transformations du vouloir royal qui s'adosse sur des nouvelles techniques du maniement de l'écrit politique et s'en autorise.

L'hypothèse qui consistait à faire de cette croissance le socle principal de la monarchie administrative et de l'organisation ministérielle et spécialisée qui se déploie aux XVII^e et XVIII^e siècles semble validée, mais avec quatre réserves qu'il faut maintenant détailler. L'analyse d'une longue trame de temps découpée sur la carrière d'un administrateur comme la volumétrie de la documentation autorisent de premières conclusions, mais il conviendrait de faire l'étude serrée de l'infra-secrétariat et d'en dégager une prosopographie pour approcher les secrétariats sous la forme structurée du réseau et montrer ainsi

comment les doubles, voire les triples emplois des clercs et des commis sont intégrés dans les logiques fonctionnelles des bureaux. Ce point sur les petites mains de grandes plumes est nécessaire, mais nécessite un long labeur de dépouillement d'une documentation complexe, notamment pour les années 1580-1600. Cette réserve est connectée à une autre limite : il est très complexe d'établir une histoire matérielle des instruments de travail, notamment de dresser des tableaux chiffrés de ce que coûte une série précise de correspondances entre deux scripteurs. Nous en avons relevé quelques mentions, mais elles sont trop rares pour permettre d'établir une analyse systématique du coût – pour une série de lettres, pour un « département » ou pour un moment précis – de l'action administrative à la fin du XVI^e siècle et au début du XVII^e siècle. La troisième réserve tient à la difficulté à embrasser une période de près de cinquante ans pour l'action politique, militaire et diplomatique d'une monarchie entrée dans un conflit de forte intensité avec ses voisins. Nous avons varié les échelles de temps en élargissant ou rétrécissant la focale d'analyse pour tel ou tel dossier de sources. Nous avons également voulu varier les approches et les outils en privilégiant un traitement tantôt diplomatique, tantôt iconographique ou lexicographique. Toutefois, ce jeu d'échelles et ces variables dans le choix des outils, s'ils produisent des résultats et permettent d'établir une trame solide pour l'analyse de notre objet, nécessitent un croisement systématique de données qu'une étude individuelle ne saurait saisir.

Au surplus, conflits et négociations de paix mêlent les diplomates de l'ensemble des puissances européennes qui établissent progressivement des contacts durables et permanents. Pour en comprendre les enjeux, il a fallu procéder par sondages thématiques et par une définition d'abord large, puis resserrée, des problèmes auxquels on allait se confronter. Il en fut de même pour notre corpus et les matériaux iconographiques à notre disposition. Ces problèmes forment, dans notre étude, les points saillants sur lesquels la démonstration s'appuie de manière documentée.

Notre étude de l'insertion de la société administrative de la première modernité au sein des institutions de l'écrit vise donc à s'inscrire dans un plus vaste programme. Elle ambitionne d'être utile dans ses premiers résultats comme dans sa méthode. C'est pourquoi il convient ici d'achever cette section en plaidant pour la poursuite et l'amplification des travaux collectifs, inscrits dans des programmes qui allient de vastes dépouillements, des transcriptions collectives et une collaboration transnationale et transdisciplinaire ²⁶.

L'exploration de la dimension multimodale de la communication de

26. Envisager un programme européen d'histoire comparée des institutions, sur le modèle du programme intitulé « *Inventing Public Diplomacy in Early Modern Europe. How Printed Media Shaped Dutch International Relations, 1568-1713* » et emmené par le professeur Herlmer J. Herlmers (Nederlandse Organisatie voor Wetenschappelijk Onderzoek) nous paraît de ce point de vue pertinent.

l'État moderne est une perspective relativement nouvelle, puisqu'elle adopte une méthodologie originale qui consiste à briser, pour sans doute mieux les reconstruire, les catégories classiques d'analyse des sources hissées au rang de documents et de matériaux pour l'histoire. À ce stade, il ne s'agit pas de congédier l'apport de disciplines majeures, comme la diplomatique ou l'archivistique, qui sont au fondement du travail de l'histoire ; mais bien de reconstruire la trame documentaire qui permette l'intelligence des mondes politiques des administrations d'Ancien Régime, afin de se situer à hauteur de plumes et de comprendre l'exercice du pouvoir dans un moment d'intense crise politico-religieuse²⁷.

En effet, selon nous, la radicale originalité de l'État du XVI^e siècle est celle d'un État qui met en correspondance, dans sa communication comme dans les luttes de survie dans lesquelles il est engagé, bien souvent malgré lui, des matériaux que nous rangeons *a posteriori* sous les catégories suivantes : « image », « portrait », « liste », « discours », « dépêche », « relation », « rapport », « minute », etc. Or il apparaît clairement que les acteurs divers chargés de la structuration du champ discursif du pouvoir ne pensent pas en ces termes les leviers qui sont à leur disposition²⁸. Ces leviers sont alors, pour nombre d'entre eux, relativement nouveaux : certains sont issus de la révolution scientifique communicationnelle – on songe à l'imprimerie qui permet autant l'impression du livre, du formulaire administratif que la diffusion de l'estampe – ; les autres correspondent à des faits sociaux nouveaux, désormais intelligibles par la fraction de la société politique que nous avons nommée société administrative, à la suite de la montée en puissance de la diplomatie résidente et donc la nécessité de connecter les pôles de pouvoirs parfois fort éloignés entre eux et avec les autorités centrales et donneuses d'ordres. À la suite des multiples *tournants* dans lesquelles l'histoire comme science sociale fut engagée – et principalement, pour ce qui nous occupe, le tournant linguistique et le tournant documentaire –, il paraît légitime de s'interroger, à un moment d'apparente stabilisation de la discipline, sur la pertinence des découpages de corpus qui sont les nôtres, qui correspondent bien plus souvent à des goûts, des formations, des écoles ou des manières de faire qu'à des dispositions et à des agencements scientifiques orientés vers la production de résultats en fonction de questions de recherche fermement établies²⁹.

Cette perspective emporte plusieurs conséquences dont la

27. Olivier PONCET, « Défense et illustration de la diplomatique de l'époque moderne », *Archiv für Diplomatik*, 52, 2006, p. 395-416 ; Étienne ANHEIM, Olivier PONCET, « Fabrique des archives, fabrique de l'histoire : présentation », *Revue de Synthèse*, t. 125, 2004, p. 1-14.

28. Romain DESCENDRE, Jean-Louis FOURNEL (dir.), *Langages, politique, histoire : avec Jean-Claude Zancarini*, Lyon, 2015 ; Peter BERGER, Thomas LUCKMANN, *La Construction sociale de la réalité*, Paris, 2018.

29. Olivier PONCET, « Archives et histoire : dépasser les tournants », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, vol. 74, n° 3-4, 2019, p. 711-743.

plus fondamentale tient à l'effort de tension dialectique entre ce que l'État fait des discours et ce que les discours font à l'État. On entendra « discours » dans un sens multimodal, sous les prémices que nous venons d'évoquer. C'est en raison de ce même sens multimodal des discours instrumentés par l'État, et dont les destinations fonctionnelles sont autant internes qu'externes au champ bureaucratique, qu'il est possible de découper une nouvelle trame de cette société administrative. Une des pierres de touche de nos recherches actuelles peut être la théorisation de la construction sociale et politique de la réalité, ou, du moins, à un niveau plus spécifique, celle de la définition d'un ordre du monde par le champ bureaucratique au fil de son activité³⁰. L'intuition de James C. Scott dans *L'Œil de l'État* est de ce point de vue décisive et s'applique avec une singulière acuité aux corpus de sources de la première modernité³¹. L'État moderne ne « voit » ni n'« ordonne » l'ensemble des faits sociopolitiques, ni n'en connaît l'entièreté, pour des raisons techniques, il est vrai, mais plus encore pour des raisons politiques et théoriques qu'il convient de débusquer. La relative faiblesse des moyens à la disposition de l'État dans la collecte et la projection de l'information politique ne saurait en effet tenir lieu de seule réponse. L'organisation institutionnelle ne peut, non plus, à cause d'options tranchées et spécifiques des mandats donnés aux administrateurs par le pouvoir souverain, constituer le seul facteur explicatif.

En fait, on peut espérer beaucoup d'un renversement de l'approche, qui voit les limites que se donne l'État comme révélatrices de sa manière d'être : il y a en effet beaucoup à découvrir dans le fonctionnement de l'État, si l'on réfléchit sur une possible organisation par ce dernier d'une relative cécité à certains faits sociopolitiques et sur les effets de loupe portés, par son organisation même, sur tel événement, telle institution et tel acteur individuel ou collectif. La trame par laquelle se construit le savoir d'État est en effet informée d'effets de loupe, ce qui nous enjoint à regarder avec la même acuité et la même précision les détails de la pratique, dans une perspective rapprochée du pouvoir.

Enfin, et c'est essentiel, la trame discursive de l'État ne prétend pas simplement décrire le monde sociopolitique, mouvant et mis en tension par les conflits confessionnels, mais l'ordonner, le contraindre, le cadrer face à des régimes discursifs souvent concurrents et oppositionnels, parfois complémentaires, mais fort nombreux en raison des points soulevés précédemment de la surrection technique et

30. Pierre BOURDIEU, Olivier CHRISTIN, Pierre-Étienne WILL, « Sur la science de l'État », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 133, juin 2000, *Science de l'État*, p. 3-1.

31. James C. SCOTT, *L'œil de l'État. Moderniser, uniformiser, détruire*, Paris, 2021.

théorique de nouveaux moyens de parler et de multiplier les pôles de parole et de diffusion des idées, des théories, des oppositions³².

Les matériaux produits par la société politique pré-bureaucratique de la première modernité ne doivent pas seulement être lus et compris comme des réceptacles d'informations, quasi immédiatement disponibles pour le travail de l'historien. Depuis le ferme enracinement de l'histoire dans le champ des sciences sociales, ce rappel pourrait sonner comme un truisme : une espèce de nouvel antipositivisme. Loin s'en faut cependant ! En effet, de trop nombreuses études composent des corpus qui peuvent convaincre un temps, mais l'impensé des terrains d'archives, c'est-à-dire non seulement de la production documentaire, mais aussi de l'introduction des écrits dans le patrimoine des collections royales, ministérielles ou publiques, minent considérablement les effets du rapport dialectique de l'historien et de « ses » sources, rapport au fondement de tout questionnaire.

Le premier doute qu'il convient de lever est le suivant. Face à la masse documentaire, on procède bien souvent, et dans un premier temps, par sondages et par touches, voire par interrogation du catalogue. Lors de ces sondages, il arrive, par goût pour la matière, par surprise face à la dissonance avec les questions que l'on se posait avant d'ouvrir telle liasse ou tel volume, qu'on s'y arrête davantage et que ce fil rouge découvert un peu par hasard devienne la colonne architecturale d'un article ou d'un chapitre³³. On aura ainsi procédé par élimination, par destruction des autres pistes possibles et *in fine* par renoncement à saisir la totalité, tantôt avec amertume, tantôt avec soulagement. Bien d'autres techniques d'interrogation, puis de composition de corpus existent, reposant sur la moisson informatique, sur la constitution de bases de données gigantesques – dont on se demande parfois si elles ne sont pas le véritable but poursuivi par l'historien qui les met au point –, le croisement de sources ressortant de champs fort divers, etc. Brosser l'ensemble des techniques au fondement de l'établissement du questionnaire et du corpus qui y est adossé n'est pas notre propos : nous passerons donc directement au doute que nous souhaitons lever. Dans l'ensemble des techniques, évoquées et apprises au cours des études d'histoire, il reste un impensé spécifique de la discipline, qui a pourtant été travaillé de manière intensive par d'autres sciences sociales, notamment la sociologie avec la question de la focale. Cet impensé, c'est celui de la double distance de l'historien avec son objet d'étude et celle de son objet par rapport à la masse documentaire des sources produites³⁴. En effet, les acteurs ne déposent pas, par touches ou en

32. Sur le volet spécifique de l'anthropologie politique et religieuse de la parole, voir les travaux du groupe de recherche dirigé par Jérémie Ferrer-Bartomeu, Paul-Alexis Mellet et Monique Weis, en ligne : <https://parole.hypotheses.org/>.

33. Michel DE CERTEAU, *L'écriture de l'histoire*, Paris, 2002.

34. Rémi LENOIR, « L'État selon Pierre Bourdieu », *Sociétés contemporaines*, 2012/3

bloc, des *informations* à destination de ceux qui voudraient bien se donner la peine de les lire. Certes, c'est une question brûlante pour la première modernité, du moins des années 1580 aux années 1630, en ce qui concerne spécifiquement les sources diplomatiques, comme l'a révélé récemment Olivier Poncet : les monuments d'État font alors l'objet de vastes campagnes de communication dans un moment de diplomatie publique, voire de propagande institutionnelle³⁵. Les acteurs politiques, administratifs, diplomatiques, les plumitifs de tous ordres, s'ils ne déposent pas des informations dans ces vastes monuments, que font-ils ? Il semble bien plus pertinent, au laminoir de l'étude du travail de bureau, de décrire analytiquement et empiriquement la tâche qui les occupe, à des degrés divers d'exécution et de conscience de cette exécution : ils donnent des ordres, au sens où ils les prennent, les préparent, les dressent et les dépêchent ou bien les reçoivent, les discutent, les exécutent sur le terrain du camp militaire, du poste diplomatique, de la sous-section d'un conseil ou dans une cour parlementaire³⁶.

Ainsi, si les acteurs se muent en donneurs d'ordres plutôt qu'en patients archivistes au service du futur ou, comme on l'observe pour une séquence fort courte de propagande institutionnelle, en relais des volontés d'État, il y a là une méthodologie historique à revoir en la saisissant par le bout de son premier impensé : quelle est la réalité que ces acteurs se chargent donc d'ordonner par leurs gestes incessants, grandioses ou minuscules, et, dans l'ordre du discours et de la scripturalité de leur activité, comment perçoivent-ils cette réalité, au moyen de quels outils et de quels biais ?

Cela revient à considérer qu'il reste à faire une phénoménologie de l'action de l'administration de la première modernité, à écrire et à structurer dans ses méthodes et dans ses objets, considération qui devrait emporter non seulement l'adhésion des écoles historiques qui se dédient à l'étude des sources comme à celles, désormais très institutionnalisées dans le champ de la recherche scientifique en histoire, qui se consacrent à l'étude micro-historique des émotions, des goûts et des dispositions anthropologiques des acteurs.

Dans *Le fond de l'air est rouge*, longue fresque de Chris Marker sur la lutte globale dans laquelle le communisme du second XX^e siècle

(n° 87), p. 123-154. ; Howard S. BECKER, *La bonne focale. De l'utilité des cas particuliers en sciences sociales*, Paris, 2016.

35. Olivier PONCET, « Au-delà de la preuve. La dramatisation des archives comme discours politique, social et savant (France, XVI^e-début XVIII^e siècle) », dans Stéphane PÉQUIGNOT, Yann POTIN (dir.), *Les conflits d'archives : France, Espagne, Méditerranée*, Rennes, 2022, p. 259-276.

36. Andrew ABBOTT, « La description face à la temporalité », dans Giorgio BLUNDO et Jean-Pierre Olivier DE SARDAN (dir.), *Pratiques de la description*, Paris, 2003, p. 41-53

s'inscrivait, le réalisateur insiste, par l'effet de la *voix off* du film, sur un point fondamental : « On ne sait jamais ce qu'on filme »³⁷. Cette réflexion, un lecteur des immenses masses documentaires de l'histoire des institutions de la première modernité pourrait la faire sienne : « On ne sait jamais ce qu'on lit ». En effet, engagé dans la collecte minutieuse de centaines, voire de milliers de pièces, comment s'abstraire un temps pour comprendre, à hauteur de plumes, ce que ces volumes et ces liasses représentaient pour les acteurs eux-mêmes ? Les espoirs et les craintes, les occasions manquées, les succès déposés quotidiennement dans ces sources méritent toute notre attention. Y compris la fatigue, voire la routine et la lassitude professionnelles, celle du travail de bureau qui témoignent de la fine structuration de l'*habitus* des serviteurs du roi en secrétaires.

Le projet markérien, celui d'une forme de cécité du collecteur dont le projet d'ensemble ne prend son sens qu'une fois le collage/montage des pièces réalisé, pourrait également être rattaché aux analyses de Daniel Arasse comme au projet d'Aby Warburg : Daniel Arasse donne pour titre à ses six « fictions » de peinture *On n'y voit rien. Descriptions*³⁸. *Le fond de l'air est rouge* – comme de nombreux films de Chris Marker, pensons à *Sans soleil* – est tel un nouvel *Atlas Mnemosyne*, fait de milliers d'heures de *rushes* filmés au gré de ses déplacements, en qualité de réalisateur, mais bien plus encore en tant que militant³⁹. À l'instar d'Arasse, les *rushes* ainsi accumulés ne donnent pas forcément à voir ce qui est filmé immédiatement et contextuellement à telle lutte d'indépendance, telle grève, mais retrouve son intelligence profonde réinscrite dans l'économie générale des luttes d'indépendance et de la confrontation Est/Ouest, sur le temps long de la géopolitique des blocs. La réorganisation/reconstruction qui s'impose lors du montage pourrait très utilement servir de modèle à l'écriture de l'histoire.

La perspective qui se dessine alors pourrait être située dans le sillon intellectuel de la théorie documentaire d'Aby Warburg. Il nous faut pour cela accepter de conjoindre à l'attention au détail et au contexte typique de l'historien des éléments disparates, qui trouvent un sens à la suite seulement d'une décontextualisation des formes et d'une mise en série à visée problématique⁴⁰. Pour ce faire, il faut retenir les deux acceptions de la notion de détail proposées par l'historien de l'art hambourgeois.

Les détails sont à la fois parties d'un ensemble que forme et qu'agence l'œuvre, et cette série de traits réputés secondaires, les insignifiants,

37. Chris MARKER, *Le fond de l'air est rouge*, 1977, DVD, Arte Vidéo, 2013.

38. Daniel ARASSE, *On n'y voit rien. Descriptions*, Paris, 2023.

39. Arnaud LAMBERT, *Also known as Chris Marker*, Cherbourg, 2008.

40. Maud HAGELSTEIN, Livio BELLOÏ, *La mécanique du détail. Approches transversales*, Lyon, 2013 ; Maud HAGELSTEIN, *Origine et survivances des symboles. Warburg, Cassirer, Panofsky*, Hidelstein, 2014.

ceux de l'« après » ou du « dehors » des évènements autant que des épistémologies classiques de l'histoire.

Le projet se dégage alors peu à peu : il convient de rapprocher ces « microcosmes culturels » théorisés par Warburg, comme autant d'éléments inscrits au cœur de son analyse des tissus culturels, et des pratiques que nous analysons, celles des administrateurs et officiers seconds et moyens, voire ceux de la basoche et des tabellionnages, dans une pensée super-structurale de l'État moderne. Cette pensée et ces efforts ne sont pas nouveaux et puisent aux sources de l'école micro-historique, qui poursuit de manière ancienne un compagnonnage avec la pensée de Warburg.

Pour autant, c'est bien à cet effort de décentrement dans l'analyse documentaire qu'il convient de songer afin de construire une nouvelle méthode d'interrogation des sources, configuratrices autant que résultats d'imaginaires sociopolitiques de l'époque moderne pour l'objet qui nous intéresse, c'est-à-dire la société administrative, ses pratiques dans le champ social et les limites mouvantes et fragiles de son périmètre.

Cette histoire anthropologique de l'État et de ses administrations, la tension phénoménologique de l'analyse de la construction sociopolitique de la réalité en temps de crises, la composition d'un *Atlas Mnemosyne* des systèmes de connaissances administratifs sont autant de projets d'ampleur, qui ne peuvent être entrepris que de manière collective, et auxquels nous souhaitons désormais pleinement nous consacrer.